



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

FRANCE  
NATION  
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

# Le Fonds Vert accélère la transition écologique dans les territoires : découvrez les premiers lauréats en région Corse



Avril 2023



*L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.*

*Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.*

*C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.*

*Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.*

*Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.*

*Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.*

*Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.*

*Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.*

*Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »*

**Élisabeth Borne,**  
Première ministre



*En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.*

*Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.*

*Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.*

*Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.*

*C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»*

**Christophe Béchu,**  
*ministre de la Transition écologique et  
de la Cohésion des territoires*

# Les chiffres clés\* Corse



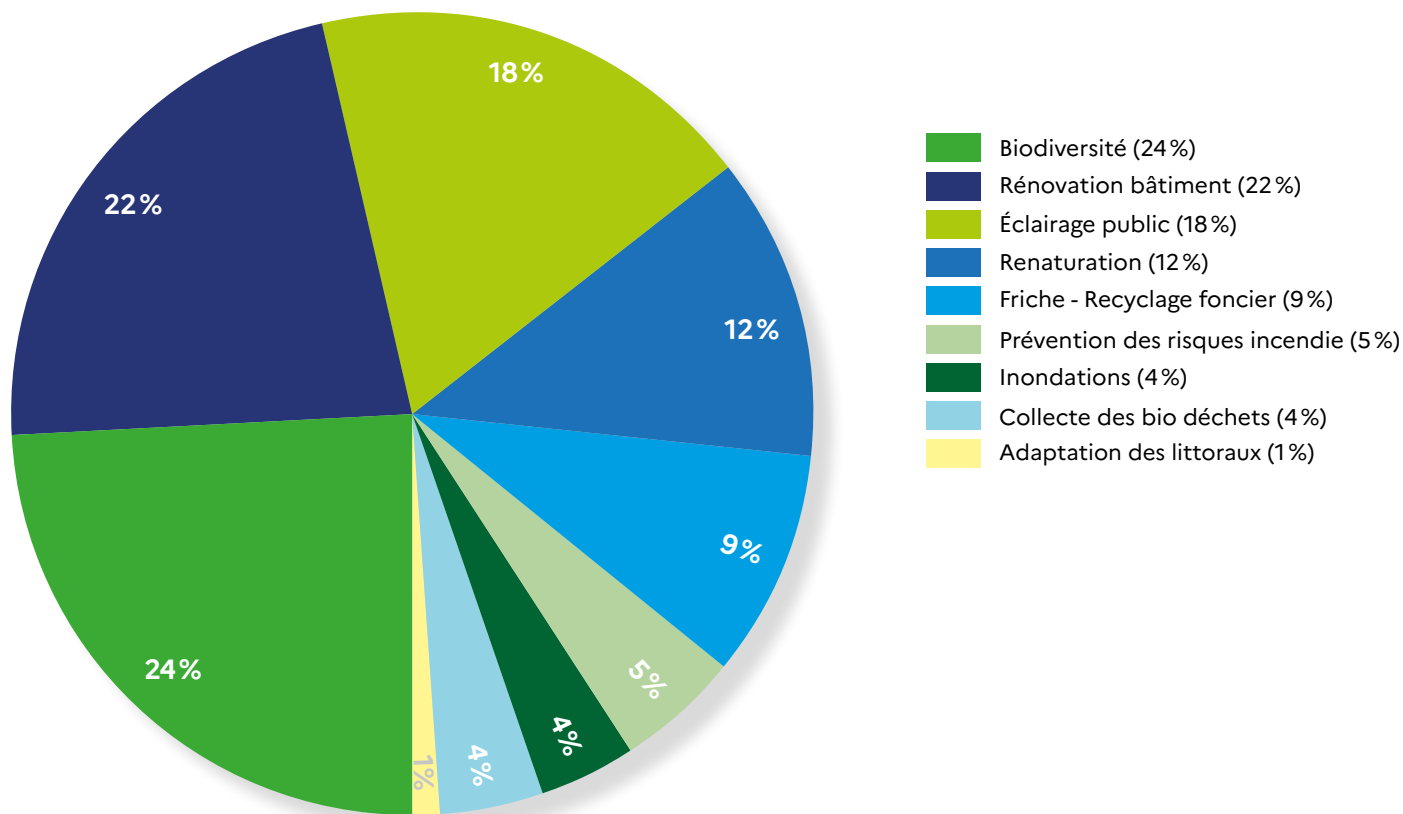
**74**  
Le nombre  
de dossiers déposés



**15,1 M€**  
Le montant de l'aide  
demandée



Répartition des dossiers par mesure



\* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



# Corse

Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030



## Le projet

La CCI de Corse, après une enquête publique réalisée en 2022, s'apprête à installer deux coffres d'amarrage éco-conçus dans le golfe d'Ajaccio.

Actuellement, les ports insulaires corses, insuffisamment équipés, sont dans l'incapacité de répondre à la fréquentation croissante des navires de la grande plaisance (plus de 24 mètres). En conséquence, ces navires se mettent au mouillage à l'ancre et ravagent les herbiers de posidonies, plante essentielle du bassin méditerranéen qui oxygène l'eau et ralentit l'érosion du littoral.

Ce projet, qui participe à la protection de l'écosystème du golfe d'Ajaccio, présente aussi des avantages partagés au profit des usagers, des citoyens et des professionnels.

Ainsi, les navires concernés pourront également accoster au port pour déposer leurs déchets, effectuer leur ravitaillement en eau potable et vidanger les eaux usées, au tarif portuaire en vigueur.

Pour les pêcheurs, ces coffres, véritables récifs artificiels immergés, tiennent lieu d'habitats favorisant la croissance des alevins et le renouvellement des espèces halieutiques.

Ce système original de coffres de mouillage, appelé à servir de modèle, en Corse, en Méditerranée ou sous d'autres latitudes, homologue idéalement une gestion publique des flux de la grande plaisance.



Montant total du projet  
**664 000 €**

Montant de la subvention Fonds vert  
**521 000 €**

Ambition écologique du projet  
**1 ha**  
d'herbiers de posidonies peut capter autant de CO<sub>2</sub> que 15 hectares de forêt tropicale (Unesco 2021)



*Ce projet poursuit un modèle vertueux et innovant qui permet de protéger les écosystèmes marins, de réduire les nuisances et d'affirmer une gestion publique des flux.*

*La CCI de Corse préconise, pour atteindre ces enjeux et objectifs, un modèle économique raisonné qu'elle souhaite déployer à l'échelle régionale. Acteur opérationnel en matière de gestion des flux maritimes, la CCIC affiche et met en œuvre ces intentions par ce nouveau projet pilote, fondamental pour ses vertus multiples en faveur de l'environnement. »*



Jean DOMINICI,  
président de la CCI de Corse

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Corse	2A - Corse du Sud	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Chambre de commerce et d'industrie de Corse (CCI)	Mise en place et exploitation de 2 coffres d'amarrage éco-conçus dédiés aux navire de grande plaisance dans le golfe d'Ajaccio	521 000 €
Corse	2A - Corse du Sud	Renaturation des villes et des villages	Commune d'Ajaccio	Désimperméabilisation et végétalisation de cours d'écoles	197 988 €
Corse	2A - Corse du Sud	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Commune de Campomoro	Restauration et mise en valeur du massif dunaire de la commune	17 400 €
Corse	2B - Haute Corse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Chiatra	Rénovation énergétique des bâtiments publics avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés	186 011 €
Corse	2B - Haute Corse	Recyclage foncier	Commune de Vescovato	Reconversion du bâtiment de l'ancienne école en pôle de services publics	1 100 000 €



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*